



**1ère Compagnie de Tir à l'Arc  
de CHATEAUROUX**  
*Complexe Sportif de la Margotière,  
rue de la Margotière  
36000 CHATEAUROUX*

02.54.34.12.90

[archers\\_chateauroux36006@orange.fr](mailto:archers_chateauroux36006@orange.fr)

[http://1e\\_cie\\_chateauroux.sportsregions.fr/](http://1e_cie_chateauroux.sportsregions.fr/)



## **COMPTE-RENDU REUNION DU 21.10.2013**

Présents : Mmes Virginie BRANSON, Sylvie DUBREUIL, Pauline PETOLON, Nadine VERET, Christiane VIEL, Mrs Frédéric BRANSON, Stéphane DUBREUIL, Bernard PHILIPPE, Benjamin RETAILLAUD, Jean-Michel RETAILLAUD, Patrick VIEL,  
Excusé : Mr Thierry DURIS,  
Invité : Mr Laurent CHASTAN (roy 2013)

### **1/ Comptes-rendus de réunion du 04/09 et de l'AG 2013**

Réunion du 04/09 = adopté à l'unanimité,  
AG 2013 = adopté à l'unanimité,

Patrick VIEL souhaite que soient précisées les modalités des scrutins, pour les AG, ce qui entraînerait une modification des statuts ou du règlement intérieur.

Bernard PHILIPPE signale qu'il suffit de modifier notre règlement intérieur, (le nombre de pouvoirs pour chaque membre, les attributions des postes des membres sortants ou vacants, la liste des membres qui peuvent participer aux votes en AG).

Ces changements seront à présenter et faire adopter à la prochaine AG et sont applicables dès décision du comité directeur.

### **2/ Organisation du nouveau comité directeur**

Nadine VERET rappelle la composition des commissions annoncées en AG et demande aux membres s'ils sont toujours d'accord. Aucun changement n'est demandé.

Patrick VIEL souhaite faire nommer par le comité directeur, un vice-président, car son futur statut de « retraité », entraîne, pour le club, la nécessité de trouver une personne : *pour assurer son remplacement ponctuel (en cas d'absence plus ou moins longue) auprès des administrations, de la LCTA, du CD36 ou autres, pour ne pas avoir de "vacance" lors d'un problème urgent avec décision à prendre, en concertation avec le Bureau bien sûr.*

*Exemples de problèmes récurrents : discipline, représentation, matériel urgent (de gymnase), relation avec des parents de jeunes, etc...*

Il demande à chacun de réfléchir et de donner une réponse pour la prochaine réunion.

### **3/ Licences 2014**

Notre club compte à ce jour : 76 licenciés, 7 inscriptions sont en cours, ce qui donnera au total : 83 adhérents, dont 19 élèves à l'école de tir.

### **4/ Organisation du concours de janvier (11 et 12/01/2014)**

Nadine VERET demande que le comité se prononce sur l'organisation globale de ces 2 journées, savoir si l'on reprend les mêmes grandes lignes de l'année passée = un concours samedi soir sans finales et un concours dimanche avec finales individuelles ? Le bureau vote pour la même organisation.

Patrick VIEL demande à la secrétaire de faire un courrier pour le réglage des spots du gymnase de Belle-Isle, si possible un matin, avec la présence d'un membre du bureau, dans la semaine précédant le concours.

Nadine VERET préparera le mandat pour la prochaine réunion.

Patrick VIEL souhaite que l'on communique mieux sur les « gobelets rouges » qui seront vendus durant ces deux journées, il ne faudra pas refaire les mêmes erreurs que lors des concours du mois de juin, si l'on veut que « ça marche ».

### **5/ Badges gymnase Ampère et Margotière**

Nadine VERET fait le bilan des attributions des badges :

**Gymnase Ampère** = Roland CHAILLOT s'est proposé pour l'ouverture des portes le jeudi soir à 20H.

Un badge pourra être mis à disposition des adhérents qui souhaiteront ponctuellement aller s'entraîner le dimanche matin. Ils devront le signaler à la secrétaire (Nadine VERET), suffisamment longtemps avant, afin de récupérer le badge dans la semaine précédente, qu'ils devront restituer la semaine suivante.

**Margotière** = des adhérents n'ayant pas renouvelé leur licence ont rendu leurs badges, ils ont pu être attribués à de nouveaux archers qui en ont fait la demande. Nadine VERET a commencé la distribution.

Pour les clés de la Margotière : Nadine VERET a demandé la liste à la C.A.C. afin de suivre les attributions. Pour les 2 nouveaux membres du bureau : Pauline PETOLON a déjà une clé (en tant qu'entraîneur), une autre est attribuée à Benjamin RETAILLAUD.

### **6/ Questions diverses**

**Patrick VIEL** =

- Demande à Virginie BRANSON si elle a procédé aux remboursements des frais de déplacements de Françoise ROUMET ? Elle vient juste de recevoir les justificatifs, ce sera donc fait prochainement.

- A préciser = les remboursements seront faits sur l'année en cours, à condition que les justificatifs soient transmis à la trésorière avant l'arrêt des comptes, pour l'AG, soit le 31/08 (pour l'année 2014).
- Patrick VIEL a obtenu le dégrèvement pour les impôts locaux (du local à Cré) pour 2012 et 2011.
- Charles CHRISTIN remercie tout le comité directeur pour la remise de la part club sur sa licence.

#### **Jean-Michel RETAILLAUD =**

- certains archers se demandent si les motivations des candidats « entraîneur 1 » ont bien été étudiées, sachant que le club rembourse totalement la formation ainsi que certains frais d'hébergement et de déplacements ? Patrick VIEL informe qu'il a signé un accord de principe avec chaque candidat, qui s'engage pour les 2 années suivantes à aider le club, mais il n'a, bien entendu, aucune certitude que cet engagement sera assumé.
- Daniel HENROTTE propose de réparer la gâche électrique du Beursault, qui ne fonctionne plus. Il attend l'accord du comité directeur pour faire les achats nécessaires et la réparation. Accordé à l'unanimité.
- La réparation des portes du placard du gymnase Ampère devient urgente : Benjamin RETAILLAUD propose de s'en occuper. Accordé à l'unanimité.
- Certains archers demandent la mise à disposition de blasons ? Christiane VIEL signale qu'il y en a dans le placard de l'école de tir.

#### **Frédéric BRANSON =**

- demande s'il est possible de prévoir des réunions à 19H au lieu de 20h. Patrick VIEL espère, si le changement est accordé, que les demandeurs soient bien entendus présents aux prochaines réunions. Le comité directeur procède au vote, (4 voix pour, 3 contre, 4 abstentions) = accord du comité.

#### **Virginie BRANSON =**

- demande si elle peut procéder au dédommagement de Jean-Michel RETAILLAUD, pour le transport des stramits. Accordé à l'unanimité.

#### **Stéphane DUBREUIL =**

- Informe que les transports Le Seyec ne factureront pas le transport des stramits. Il leur transmettra les remerciements du comité directeur.
- Pour la commission sportive : en prévision des compétitions par équipes, est-ce que l'on s'organise de la même façon que l'an passé, sur la base du volontariat, par l'affichage au gymnase et sur le site ? Les mêmes critères de sélections seront retenus (selon les résultats des volontaires et des disponibilités annoncées à l'avance).

#### **Sylvie DUBREUIL =**

- donne les renseignements qu'elle a trouvés, sur les coupons-sports ANCV (Chèques Vacances), suite aux demandes de certains élèves de l'école de tir. Accord du bureau pour cette affiliation (Nous pourrons afficher sur le site Internet que le

club accepte les bons CAF, les Pass'Sport Culture du Conseil général et les coupons-sports ANCV)

- du « petit matériel » a été commandé, pour l'école de tir ainsi que les kits pour les nouveaux archers,
- L'école de tir est composée de 19 élèves dont une majorité de jeunes (et une poussine).

**Benjamin RETAILLAUD =**

- propose de modifier les volets du Beursault, pour mieux les protéger. Accord du comité directeur.

**Pauline PETOLON =**

- L'école de tir 2<sup>ème</sup> année est cette année composée de 4 ou 5 jeunes. 1 participant n'a pas encore décidé s'il se tourne vers le 3D ou restera en classique. Il a pris des contacts avec Christophe DUMOUX.
- Pour le matériel, elle re-demande un miroir à roulettes (que Benjamin propose de monter) et les chaussettes (pour lesquelles Patrick VIEL propose de demander à Jean SALMON de Levroux). Ces achats ont déjà été accordés par le comité directeur.

**Christiane VIEL =**

- Souhaite savoir si le comité directeur veut continuer d'organiser la St Sébastien ? Avis favorable. Ce sera donc le 18/01/2014, à 18H, Pauline PETOLON propose de trouver une idée pour motiver les archers à venir. La commission « animation » va se pencher sur la question.

**Bernard PHILIPPE =**

- Présente le concours de photos qui est organisé par le CDOS 36 en parallèle aux 36 d'or.
- Il parle également des formations gratuites de dirigeants, organisées par le CDOS,

**Nadine VERET =**

- A revu avec Daniel HENROTTE la question du site Internet. Daniel HENROTTE ne voit pas l'intérêt de changer, le site actuel n'est pas moins bien conçu que les autres. La mise à jour étant régulière, il reste un outil de communication intéressant pour les archers.
- Souhaite que le comité directeur se prononce sur la situation de Mickaël DERUPTY, (qui est licencié à St Avertin). Patrick VIEL confirme qu'il a payé sa part club et son frère Romain a pris sa licence. Les membres du comité directeur se prononcent sur l'idée de demander un dédommagement à St Avertin, (au tarif de 50€ par mois), Patrick VIEL fera un courrier dans ce sens.
- Demande à Sylvie DUBREUIL : de bien vouloir respecter les normes de sécurité qui n'autorisent personne à se placer devant le pas de tir afin de monter son arc et de poser ses affaires. Les membres du bureau sont les garants de la sécurité et de la discipline, ils doivent montrer l'exemple. Sylvie DUBREUIL donne son accord et s'engage à le respecter.

- Demande à Virginie BRANSON, si elle a solutionné son problème pour tenir les comptes sur informatique. Virginie BRANSON annonce que ce sera opérationnel d'ici quelques jours, Frédéric BRANSON va lui concevoir un tableau Excel. Nadine VERET lui suggère quelques modifications rendues possibles par le passage à l'informatique : par exemple, les virements de fonds ne doivent plus apparaître dans le bilan (puisque'ils n'affectent pas le résultat), les dépenses de fonctionnement du club peuvent être dispatchées par catégories (comme les achats de petit matériel, de timbres ou de fournitures de bureau). Elle leur transmet un tableau de « compte de bilan et résultats » pour exemple.

**Sylvie DUBREUIL =**

- Annonce le thème du jeu de Noël = « les décennies qui nous ont marqués », de 1950 à 2000, tenues déguisées, qui aura lieu le vendredi 20/12, (à confirmer)

**Pauline PETOLON =**

- Liste les noms des jeunes retenus par la ligue en CPS (cours de perfectionnement sportif): Vincent CARVALHO, Cassandra CHASTAN, Aurélien BAILLY et Clémence TELLIER auxquels se joindra Mickael DERUPTY. Deux premières dates sont déjà fixées : 09/11 et 14/12, ils seront encadrés par Amandine BOUILLOT.

**Prochaine réunion : lundi 2/12/2013 à 19H.**